Pôle Anesthésie-Réanimation

PASSEPORT AMBULATOIRE

Unité d'Anesthésie et Chirurgie Ambulatoire

Hôpital Pierre-Paul Riquet
HALL A 1er étage
Place du Dr Baylac
TSA 40 031
31059 Toulouse Cedex 9

Code 403325

CHU TOULOUSE

ZONES DE STATIONNEMENT
SUR LE SITE HOSPITALIER DE PURPAN PATIENTS / USAGERS

Unité de Chirurgie Ambulatoire
Pierre-Paul Riquet

Ouvert de 6 h 45 à 20 h du lundi au vendredi
Accueil patient à partir de 6 h 45

SECRÉTARIAT : 05 61 77 97 17
INFIRMIÈRES : 05 61 77 97 27

Télécopie : 05 61 77 20 51
Mail : chirambulatoire.sec@chu-toulouse.fr

Arrivée en tramway : descendre à l'arrêt Purpan

Accès hall d'accueil Hall D :

- Prendre les ascenseurs sur votre droite.
- Monter impérativement au 3e niveau

Suivre le long couloir vitré jusqu'au **Hall A** (couleur verte)

- Reprendre les ascenseurs situés sur votre gauche.
- Descendre au **niveau 1**.

Arrivée en voiture

Entrée obligatoire par la place Baylac :

- Suivre les panneaux Parking P3 bis.
- Se garer au parking P3 bis.

> **Paiement :** 1re heure gratuite puis 1,80 € le séjour.
> Un badge patient vous sera remis à votre départ du service pour bénéficier de ce tarif.

- **Pour les personnes à mobilité réduite** un stationnement temporaire est possible sur le dépose minute.

> **Paiement :** 45 min. gratuites puis 1 € toutes les 10 min.

Entrer dans le **Hall A** (couleur verte) prendre les ascenseurs sur votre gauche et aller au niveau 1.

1 Les jours précédents

Signalez-nous toute modification de votre état de santé (rhume, température, blessure, grossesse, ...), contactez-nous au **05 61 77 97 27** ou **05 61 77 24 00** afin d'évaluer si votre intervention peut être maintenue.

CONFORMEZ-VOUS aux recommandations données lors de la consultation d'anesthésie, en particulier en ce qui concerne VOS MÉDICAMENTS.
ATTENTION ! Pour toute chirurgie de l'œil, il est impératif de retirer vos lentilles de contact 48h avant l'intervention.

2 La veille matin

Nous vous contacterons pour vous communiquer l'heure à laquelle vous devez vous présenter dans le service de chirurgie ambulatoire.
En cas d'intervention prévue le lundi, cet appel est anticipé au vendredi précédent. Si vous n'êtes pas joignable, veuillez nous appeler vous-même **avant 14h au 05 61 77 24 00.**

3 La veille au soir

CONFORMEZ-VOUS aux consignes données par le chirurgien, notamment pour la PRÉPARATION CUTANÉE. Effectuez une dépilation de la zone à opérer exclusivement à la tondeuse. Si vous n'avez pas de tondeuse, la dépilation sera réalisée à l'hôpital.

L'utilisation d'un rasoir est interdite : risque de lésions.

Prenez **une douche et un shampoing** avec un savon liquide.

Utilisez du **linge de toilette, draps, pyjama propres.**

- Coupez soigneusement vos ongles et enlevez toute trace de vernis (mains et pieds). Si ongles en résine : en ôter au moins un.
- Prenez un repas léger, pauvre en graisses, évitez l'alcool et le tabac.

4 Recommandations le jour de l'intervention

Selon les recommandations de l'anesthésiste : **rester à jeun 6h avant de venir** (ne pas manger, ni boire, ni fumer – cigarette électronique comprise, pas de chewing-gum, ni de bonbon).
2h avant de venir : vous pouvez boire un verre d'eau, thé, café ou jus de fruits sans pulpe mais SURTOUT PAS DE LAIT.

- Si le médecin anesthésiste maintient la prise de votre/vos médicaments, prenez- le/les avec une seule gorgée d'eau.
- Prenez une douche et un shampoing avec un savon liquide, ne mettez ni maquillage, vernis mains et pieds, bijou, piercing.
- Réalisez une hygiène dentaire soigneuse.
- Habillez-vous avec des vêtements (sous-vêtements, chemise) propres, amples, confortables.
- Signalez toute lésion cutanée à l'équipe soignante.

APPORTEZ

- Vos médicaments, sprays d'inhalation, collyres... et ordonnances.
- Le traitement prescrit lors de la consultation d'anesthésie.
- Vos étuis à lunettes, lentilles de contact, prothèses auditives, dentaires.
- Tout matériel prescrit : attèle, béquilles, CPAP...
- Toutes les imageries (radio, IRM, scanner...) en lien avec votre chirurgie

N'apportez pas d'objet de valeur ni d'argent.

IMPORTANT
Vous êtes responsable de tous vos biens et objets conservés dans votre chambre que ce soient les objets de valeur non déposables ou vos effets personnels.
L'hôpital dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Documents à prévoir

- le présent passeport
- votre carte Vitale, votre carte de mutuelle
- une pièce d'identité
- personne de confiance
- autorisation de soins (mineur, majeur protégé)
- consentement éclairé

5 Déroulé de votre séjour

Présentez-vous directement à l'heure convenue à l'accueil du service de chirurgie ambulatoire **hall A, 1er étage.**
A savoir : votre accompagnant ne pourra pas rester dans le service de soins.

1 Arrivée
- Prise en charge par l'équipe soignante
- Installation soit en chambre soit dans un espace partagé

2 Installation
- Préparation à la chirurgie
- Vérification de votre identité, de votre acte opératoire et du respect des consignes préopératoires

3 Bloc opératoire
- Transfert au bloc par un brancardier ou à pied
- Accueil par l'équipe du bloc et installation en salle d'opération

JE RENTRE à l'hôpital

4 SSPI (salle de surveillance post interventionnelle)
- Après votre intervention vous serez pris en charge en SSPI, sauf si vous avez bénéficié d'une anesthésie locale
- Pendant quelques heures : évaluation du réveil et de la douleur

5 Retour dans le service
- Poursuite de la surveillance post-opératoire
- Collation dès que possible
- Mise en route des traitements prescrits

6 SORTIE
- Après autorisation médicale de sortie
- Remise du courrier pour votre médecin traitant
- Remise des consignes/précautions post-opératoires

et si besoin : une ordonnance, un arrêt de travail, un rendez-vous de consultation, un bon de transport.

Si votre état de santé le nécessite, et seulement sur prescription médicale, une hospitalisation pour la nuit pourra être prévue.

6 Votre retour au domicile

RÔLE DE VOTRE ACCOMPAGNANT

Vous ne serez pas autorisé à repartir seul, ni à conduire !

Un accompagnant valide et responsable doit vous ramener. Il devra venir vous chercher dans le service de chirurgie ambulatoire avant 19h30.

Il devra rester à vous côtés jusqu'au lendemain matin, avec un accès à un téléphone, puisque vous ne pouvez pas rester seul à votre domicile pendant la nuit qui suit votre intervention.

Ne prenez aucun engagement pour la soirée (rendez-vous, repas, ...) et pensez que vous ne serez pas en mesure d'aller récupérer vos enfants (crèches, écoles,...)

ATTENTION !

Votre vigilance pourra être atténuée, même si vous vous sentez parfaitement réveillé :

- ne conduisez-pas, n'utilisez aucun appareil dangereux, ne prenez aucune décision importante.
- prenez un repas léger, pas d'alcool, et uniquement les médicaments autorisés par le médecin.
- reposez-vous.

7 Le lendemain

- Vous serez contacté(e) par téléphone.
- Pour les chirurgies du vendredi, cet appel est reporté au lundi.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur votre santé.
N'hésitez pas à nous contacter.

8 Contact après intervention

Unité de chirurgie ambulatoire :

- du lundi au vendredi de 6h45 à 20h
- Tél. **05 61 77 97 27** ou **05 61 77 24 00**

En dehors des heures d'ouverture de l'unité de chirurgie ambulatoire, vous pouvez joindre le service d'hospitalisation au **05 61 77** ....

Votre hospitalisation en ambulatoire

Vous trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour dans le Passeport Ambulatoire, en scannant ce QR code.

CHU TOULOUSE

Création graphique : Direction de la communication CHU Toulouse - Crédits photos : CHU de Toulouse, Istock - **Impression :** Centre de reprographie du CHU de Toulouse - Octobre 2022 , Mise à jour juil. 2024